



CATALOGUE

FORMATIONS

2025





Julien Hézard,

Secrétaire Générale de l'Union Départementale CGT de Meurthe-et-Moselle

La formation syndicale est un outil indispensable au service des syndicats, des militants ainsi que pour les élus et mandatés.

L'accès à la formation est un droit pour l'ensemble des adhérents de la CGT et elle s'inscrit pleinement dans la « politique des cadres » définies dans chaque syndicat.

Avec ce catalogue de formation, vous pourrez vous projeter sur l'offre de formations pour l'année 2025. Vous pourrez ainsi avoir le débat dans vos conseils syndicaux sur la politique de formation que vous souhaitez engager dans vos syndicats et anticiper les échéances futures dans vos syndicats.

Des militants formés, des élus et mandatés outillés, ce sont autant de gages de plus d'efficacité pour la CGT !

Chaque militant, adhérent pour être acteur, auteur et décideur à la possibilité de s'investir en lien et avec son syndicat, sur un parcours de formation syndicale.

Notre architecture de formation à la CGT, est composée de trois familles complémentaires, qui ne peuvent être réalisées indépendamment.

Celles-ci, « être acteur toute sa vie, équiper pour le mandat, équiper pour la responsabilité » sont accessibles à toutes et tous, dans le cadre d'une mise en œuvre collective.

La CGT est à l'écoute des syndicats et sections syndicales pour répondre à vos attentes et construire ensemble vos plans de formations annuelles de syndicats.

N'hésitez pas à contacter le collectif formation syndicale UD54 pour mettre en œuvre et accompagner vos décisions.



Pascal Theis,

Référent formation syndicale de l'Union Départementale CGT de Meurthe-et-Moselle



SOMMAIRE

Editos p.2

Formations p.4-18

Être acteur toute sa vie syndicale

- Développer la CGT (module1) p.4
- Participer à la vie syndicale retraité-e-s p.5
- Le syndicalisme retraité p.6
- Développer la CGT (module2) p.7
- Combattre syndicalement l'extrême droite p.8

Outiller au mandat

- PRUDIS session 4 p.9
- CSE Prise de Mandat p.10
- CSE CSSCT p.11
- Accident du Travail Maladies Professionnelles p.12-13
- PRUDIS session 5 p.14
- CSE ASC p.15

Outiller à la responsabilité

- Formation de formateurs.trices p.16
- Equipe d'animation de syndicat p.17
- Le Délégué Syndical p.18

• JOURNÉES D'ÉTUDE p.19

• Formulaire de pré-inscription p.20

DÉVELOPPER LA CGT (MODULE 1)

du 03 au 07 février 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Tout-e syndiqué-e, militant-e, dirigeant-e ayant suivi la formation « s'impliquer dans la CGT d'une journée et participer à la vie de la CGT » (ou la formation générale de niveau 1).



Les objectifs de cette formation

A l'issue de ce premier module, vous serez en capacité d'énumérer les évolutions du système capitaliste mondiale et ses conséquences.

Vous serez également capable d'expliquer dans quelle mesure la transformation du travail est porteuse d'émancipation et de changement de société.

Enfin vous serez en mesure d'identifier comment et avec quels acteurs le mouvement syndical peut porter les alternatives à cette société capitaliste mondialisée.



Quel coût ?

La restauration est prise en charge par l'UD.
Les frais de transports sont pris en charge par le syndicat.



Le contenu de la formation

THEME 1 : L'organisation économique et politique du capitalisme.

THEME 2 : Être citoyen au travail : résistance au système capitaliste et levier de transformation de la société.

THEME 3 : S'organiser pour porter un autre choix de société.



Durée :
5 jours

Sur quel droit ?



Art. L.2145-5 du code du travail (privé) ou dispositions statutaires (public).

Infos pratiques - Les repas



Pris en commun au restaurant. Merci de nous indiquer dans la fiche d'inscription, si vous avez un REGIME SPECIAL pour les repas.

Ce stage est considéré comme temps de travail, nous te rappelons de veiller à n'avoir aucune autre occupation syndicale pendant la durée de cette formation.

ATTENTION : faire votre demande de congé formation UN MOIS AVANT MINIMUM le début du stage.

PARTICIPER À LA VIE SYNDICALE RETRAITÉ·E·S

du 17 au 19 février 2025



Durée :
3 jours



Les objectifs de cette formation

Identifier les éléments pour construire et développer une activité syndicale revendicative de proximité en direction des retraité·e·s et renforcer la CGT.



Le contenu de la formation

THEME 1 : L'organisation économique et politique du capitalisme.

THEME 2 : Les champs revendicatifs des retraité·e·s et les niveaux d'intervention syndicale.

THEME 3 : La syndicalisation et la vie syndicale des retraité·e·s.



LE SYNDICALISME RETRAITÉ

du 05 au 06 mars 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Syndiqués en activité, militant ou non, proches de la retraite de préférence.



Les objectifs de cette formation

- Identifier les liens entre travail et retraite
- Identifier les convergences revendicatives entre actifs et retraités
- Identifier les revendications spécifiques des retraités
- Identifier la structuration CGT des retraités dans l'organisation
- Argumenter sur la nécessité de la syndicalisation des retraités



Quel coût ?

La formation est prise en charge par la CGT.

Les frais de déplacements sont pris en charge par le syndicat.



Thèmes abordés

- Identification des liens entre travail et retraite
- La continuité syndicale : pourquoi et comment ?



Durée :
2 jours



Infos pratiques Les repas

Il sera pris en commun. Merci de nous indiquer sur la fiche d'inscription si vous avez un régime particulier.



DÉVELOPPER LA CGT (MODULE 2)

du 07 au 11 juillet 2025



Durée :
5 jours

Sur quel droit ?



Art. L.2145-5 du code du travail (privé) ou dispositions statutaires (public).

Infos pratiques - Les repas

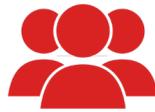


Pris en commun au restaurant. Merci de nous indiquer dans la fiche d'inscription, si vous avez un REGIME SPECIAL pour les repas.

Ce stage est considéré comme temps de travail, nous te rappelons de veiller à n'avoir aucune autre occupation syndicale pendant la durée de cette formation.

ATTENTION : faire votre demande de congé formation UN MOIS AVANT MINIMUM le début du stage.

Qui est concerné par ce stage ?



Tout-e syndiqué-e, militant-e, dirigeant-e ayant suivi la formation « s'impliquer dans la CGT d'une journée et participer à la vie de la CGT » (ou la formation générale de niveau 1).

Les objectifs de cette formation



Expliquer les enjeux de la bataille idéologique et de l'action syndicale pour une politique ambitieuse de réduction du temps de travail, de reconquête de la sécurité sociale, de l'industrie et des services publics basée sur la réponse aux besoins fondamentaux.

Quel coût ?



La restauration est prise en charge par l'UD.
Les frais de transports sont pris en charge par le syndicat.

Le contenu de la formation



THEME 1 : Travailler moins pour travailler toutes et tous.

THEME 2 : Plan de reconquête de la sécurité sociale.

THEME 3 : Développer un modèle économique basé sur la justice sociale et environnementale.

COMBATTRE SYNDICALEMENT L'EXTRÊME DROITE

11 février 2025
04 novembre 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Les syndiqués ayant effectué la formation « s'impliquer dans la CGT ».



Les objectifs de cette formation

Outiller intellectuellement les camarades pour faire face aux discours et à l'imposture de l'extrême droite. Apprendre à détecter l'imposture sociale de l'extrême droite et les idées reçues.



Le contenu de la formation

THÈME 1 : Différences et similitudes entre l'extrême droite d'hier et celle d'aujourd'hui.

THÈME 2 : les cibles de l'extrême droite.

THÈME 3 : Démasquer l'imposture sociale du RN.

THÈME 4 : La démarche CGT contre l'extrême droite.



Durée :
1 jour

Infos pratiques



ATTENTION : faire votre demande de congé formation UN MOIS AVANT MINIMUM le début du stage.



PRUDIS - SESSION 4

LE CONTRAT DE TRAVAIL

du 24 au 28 février 2025



Durée :
5 jours

Infos pratiques



ATTENTION : faire votre demande de congé formation UN MOIS AVANT MINIMUM le début du stage.



Qui est concerné par ce stage ?

Aux Conseillers Prud'hommes ayant effectué la session 3 - module 1



Les objectifs de cette formation

A l'issue de cette session, les stagiaires seront capables d'expliquer pour un contrat de travail :

- Les critères d'existence
- Leur nature, leur forme
- Leur lien avec les conventions et accords collectifs
- Leur contenu.

D'effectuer les vérifications indispensables au cours du débat et d'en tirer les conséquences.

CSE PRISE DE MANDAT

du 17 au 21 mars 2025
du 27 au 31 octobre 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Les élus du CSE des entreprises de plus de 50 salariés. Titulaires et suppléants.



Les objectifs de cette formation

- **Connaître et être capable d'identifier les droits et moyens du CSE et l'activité syndicale CGT qu'on peut y mener.**
- **Connaître les missions des élus du CSE.**
- **Connaître la démarche revendicative de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux**



Quel coût ?

Le financement de la formation est pris en charge par le CSE sur le budget AEP (ex 0.2%).



**Durée :
5 jours**

Infos pratiques



Organisé par : L'UD

Inscription à faire à l'UD.

Attention : Ce stage est facturé au tarif légal 2024 en vigueur à votre CSE tout dépend de l'effectif de l'entreprise.

Le tarif s'entend par jour et par stagiaire + 20 € de repas par jour et par stagiaire.



Sur quels droits ?

Congé de formation économique des élu-e-s au CSE avec le financement de la formation pris en charge par le Comité Social et Economique.

Un devis sera réalisé par l'Union Départementale. Celui-ci devra être impérativement accepté par le secrétaire du CSE avant la réalisation du stage.

La facturation sera réalisée par l'organisme de formation qui est la Confédération CGT.

CSE CSSCT - SANTÉ SÉCURITÉ CONDITIONS DE TRAVAIL

du 31 mars au 04 avril 2025
du 17 au 21 novembre 2025



Durée :
5 jours

Infos pratiques



Organisé par : L'UD

Inscription à faire à l'UD.



Qui paie ?

Le financement de la formation est pris en charge par l'employeur.

FRAIS DU STAGE

Attention : ce stage est facturé au tarif 2024 fixé par la loi, au tarif de 427.68 € par jour et par stagiaire + 20.00 € de repas par jour et par stagiaire + les frais de déplacement du siège de l'établissement au lieu de formation (voir avec employeur prise en charge du lieu habituel de travail au lieu de formation).



Qui est concerné par ce stage ?

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique (titulaires et suppléants) pour leur premier mandat et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Les membres de la commission CSSCT y compris lors d'un renouvellement de mandat dans les entreprises d'au moins 300 salariés.



Les objectifs de cette formation

À l'issue de cette formation, vous serez en capacité de définir les actions que vous allez entreprendre dans le cadre de vos missions d'élu-e au Comité Social Economique pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des travailleur.euse.s, avec la démarche CGT.

ATMP - ACCIDENT DU TRAVAIL MALADIES PROFESSIONNELLES

du 16 au 20 juin 2025
du 08 au 12 décembre

Pourquoi cette formation ?

Cette formation ne s'adresse pas uniquement aux élus du CSSCT, mais bien à l'ensemble des militants DP, élus CSE, secrétaires de syndicat etc. et également aux syndiqués.

Elle a pour but, de mieux faire connaître le dispositif institutionnel qui intervient dans le cadre de la prévention de la santé et de la sécurité au travail.

C'est également la présentation des données économiques et sociales qui concerne la Protection Sociale.

Ce stage permet ainsi de cerner l'aspect de la réparation de l'accident de travail (AT), de la maladie professionnelle (MP), dans l'ensemble de la Protection Sociale, (évolution, financement, politique générale, enjeux....).

Différents intervenants se succède pour animer cette formation, Médecin du Travail, Inspecteur du Travail, Ingénieur Conseil de la CARSAT.

L'originalité de cette session réside dans sa possibilité à intégrer le champ revendicatif le plus large, mais aussi à répondre aux questions spécifiques posées à chaque militant, militante dans l'entreprise (bruit, salubrité, stress, harcèlement et bien d'autre.....).

Au-delà de cette formation, l'Union Départementale crée un pont entre nos militants, militantes et différents organismes pour être plus efficace à l'entreprise au quotidien en matière de santé et sécurité au travail.



Durée :
5 jours



Sur quel droit ?

Conformément aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail.

ATTENTION PLACES LIMITÉES
À 11 soit 1 par syndicat.

Vous trouverez en annexe :

- Une fiche d'inscription à retourner pour le 09 novembre 2024
- La lettre de demande de congé de formation syndicale réalisé par le salarié

PENSEZ À FAIRE
VOS DEMANDES DE FORMATION
UN MOIS AVANT LA DATE DU
STAGE .



Qui est concerné par ce stage ?

Tous les salarié-e-s du privé affilié-e-s au régime général.



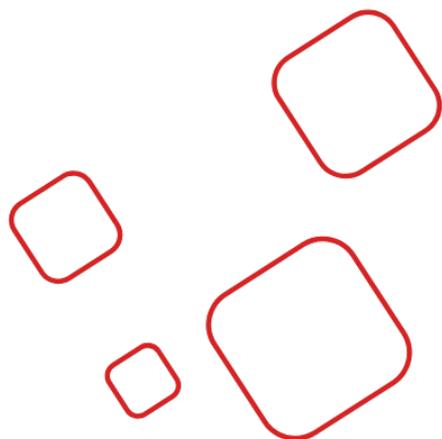
Les objectifs de cette formation

- Sur la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : son histoire, les objectifs
- D'un ingénieur Conseil de la CARSAT : son organisation, ses moyens d'action
- D'un inspecteur du travail : son organisation, ses prérogatives
- D'un médecin du travail : son rôle et ses obligations de médecin du travail.
- Le handicap : info et réponse à vos attentes.



Quel coût ?

Ce stage est pris en charge par la CGT.



PRUDIS - SESSION 5

LA MODIFICATION ET LE TRANSFERT DU CONTRAT DE TRAVAIL

du 13 au 17 octobre 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Les Conseiller(e)s Prud'hommes CGT.

Prérequis : Avoir les connaissances acquises dans les Sessions 1, 2, dans le module «Code Travail, dans la Session 3, Modules 1,2 et 3 (ou Modules 1 et 2, nouvelle version), ainsi que dans la Session 4.



Les objectifs de cette formation

Il s'agit de permettre aux militant(e)s Conseiller(e)s Prud'hommes d'acquérir les outils indispensables immédiatement mobilisables pour investir les Conseils de Prud'hommes.

Le contenu de la formation



- La distinction entre modification du contrat de travail et le changement des conditions de travail ;
- Les éléments essentiels du contrat de travail ;
- Le transfert du contrat de travail à un nouvel employeur et ses effets;
- La Loi de sécurisation de l'Emploi et le contrat de travail ;
-

Cette session, comme la session 4, ne traite pas de la rupture du contrat de travail. Cette autre thématique sera la « Session 6 » du cursus et nécessite également une session de formation de 5 jours.



**Durée :
5 jours**



À quelle problématique répond cette formation ?

La CGT a décidé d'outiller ses Conseiller(e)s Prud'hommes tout au long du mandat. Elle vise plusieurs objectifs :

- Répondre aux besoins de formation;
- Maintenir la jurisprudence créée dans nos conseils ;
- Créer de nouveaux droits en lien avec la démarche de la CGT;
- Faire vivre notre démarche syndicale.



CSE ASC - ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

du 21 au 23 octobre 2025



Durée :
5 jours



Prérequis

- la formation syndicale générale Niveau 1 Tronc commun
- la formation CSE – Prise de mandat.



Qui est concerné par ce stage ?

Les élu.e.s CGT du Comité Social et Economique.



Les objectifs de cette formation

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir au moins deux actions qu'il.elle.s prévoient d'entreprendre dans leur entreprise dans le cadre de leurs missions d'élu.e au Comité Social et Economique pour élaborer des activités sociales et culturelles qui soient source d'émancipation pour les travailleurs, avec la démarche CGT.



Le contenu de la formation

- Les principes d'un projet social et culturel CGT.
- Les propositions CGT pour améliorer les pratiques actuelles.
- Les mutualisations inter-entreprises.
- Les règles de présentation d'un budget.
- La subvention des Activités Sociales et culturelles.
- Les règles de participation des ayants droits à une activité, le Quotient Familial.
- L'implication du syndicat CGT et des salarié.e.s pour construire le projet et le budget.
- Les règles et le fonctionnement du CSE sur les questions d'activités sociales et culturelles.
- L'adoption d'une proposition d'activité par le syndicat et le CSE.



FORMATION DE FORMATEURS

du 20 au 24 janvier 2025



Qui est concerné par ce stage ?

Les formateur.rice.s et futurs formateur.rice.s syndicaux.ales, c'est-à-dire les personnes susceptibles d'intervenir et/ou d'animer des stages de formation syndicale. Les militants qui souhaitent faciliter leurs interventions vers les syndiqués, les salariés.



Les objectifs de cette formation

Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.



Le contenu de la formation

- L'accueil dans une formation syndicale
- Les caractéristiques de la formation syndicale CGT ;
- Les pratiques en formation syndicale ;
- La communication en formation syndicale.



Durée :
5 jours



But

Développer les capacités nécessaires de toutes nos formatrices et formateurs pour qu'ils et elles soient à même d'animer un thème ou un stage dans leur syndicat, leur fédération et les territoires. Elles et ils pourront mettre en œuvre les méthodes pédagogiques de la CGT pour favoriser la participation active des stagiaires.



Qui paie ?

La formation est prise en charge par la CGT



Prérequis

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de NIVEAU 1.

ÉQUIPE D'ANIMATION DE SYNDICAT

du 28 au 30 avril 2025



Durée :
3 jours



Prérequis

- Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun) ou Participer à la vie de la CGT. .



Le contexte qui amène à faire de la formation

Développer notre activité syndicale n'est pas inné. Par conséquent, cette formation a pour but de donner une méthode pour créer et renforcer le collectif du syndicat et mettre en œuvre la démarche de la CGT au service de nos décisions et de nos actions syndicales de manière cohérente et efficace, faire connaître nos propositions, porter nos revendications et améliorer la qualité de vie syndicale à la CGT.



Qui est concerné par ce stage ?

Tout.e camarade impliqué.e dans le collectif de direction d'un syndicat.



Les objectifs de cette formation

À l'issue de cette formation vous serez outillé.e pour animer l'activité de votre syndicat aussi bien en matière de politique revendicative, de vie syndicale que de stratégie pour l'action.



Les thèmes abordés

- Thème 1 : Les missions de l'équipe d'animation du syndicat ;
- Thème 2 : Elaborer une activité revendicative ;
- Thème 3 : Mettre en œuvre une vie syndicale de qualité ;
- Thème 4 : Le fonctionnement du syndicat en pratique.



LE DÉLÉGUÉ SYNDICAL

du 12 au 16 mai 2025

Qui est concerné par ce stage ?



Les formateur.rice.s et futurs formateur.rice.s syndicaux.ales, c'est-à-dire les personnes susceptibles d'intervenir et/ou d'animer des stages de formation syndicale. Les militants qui souhaitent faciliter leurs interventions vers les syndiqués, les salariés.

Les objectifs de cette formation



À l'issue de cette formation, vous serez capables de citer et d'appliquer les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre de leur mandat de Délégué Syndical. D'utiliser le Code du travail et d'expliquer pourquoi l'accord d'entreprise peut avoir la primauté sur les conventions ou accords de branches ».

Le contenu de la formation



- Thème 1 : Rôle, missions et conception du mandat de Délégué Syndical
- Thème 2 : Le Code du Travail et la nouvelle architecture du droit du travail et la primauté donnée à la négociation collective.
- Thème 3 : Mettre en œuvre la démarche CGT pour construire le rapport de force.
- Thème 4 : L'expression du rapport de force dans la négociation.



Durée :
5 jours



LES JOURNÉES D'ÉTUDE

- **Combattre le harcèlement**
- **Des élus et mandatés CGT des organismes sociaux CAF, CPAM, URS-SAF et du CDCA**
- **La continuité syndicale**
- **Les enjeux territoriaux, environnement, énergie et industrie**
- **Le handicap**
- **Les services publics**
- **Les enjeux revendicatifs sur la sécurité sociale**
- **Construire un plan de formation dans le syndicat**
- **Sensibilisation aux archives papiers**
- **RGPD dans les syndicats**

STOP
À LA VIOLENCE SEXISTE
AU TRAVAIL!

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

à remplir et à retourner à secretariat@cgt-ud54.fr

NOM DU SYNDICAT :	FÉDÉRATION :	
Prénom :		
Nom :		
Adresse :		
VILLE :		
Code Postal :		
Téléphone :		
Mail :		
ENTREPRISE :		
NOMBRE DE SALARIÉS :		
KMS (aller/retour) domicile lieu de formation :		
À la formation organisée par l'UD CGT de MEURTHE-ET-MOSELLE		
Thème :		
Dates de la formation :		
Niveau de formation du stagiaire :	S'impliquer dans la CGT (Accueil)	
	Participer à la Vie de la CGT Module 1	
	Participer à la Vie de la CGT Module 2	
	Participer à la Vie de la CGT Module 3	
	Développer la CGT Module 1 (Niveau2)	
	CSE	
	Autres :	

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 03.83.32.37.58.
ou par mail secretariat@cgt-ud54.fr ou formation.syndicale@cgt-ud54.fr**